

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4405 - Lundi 19 février 2018 - Prix : 10 DA

Grève

## Sit-in des médecins résidents dans l'enceinte du CHU Mustapha-Pacha

Page 24



### Dans son message à l'occasion de la Journée nationale du chahid Bouteflika appelle les Algériennes et les Algériens à «aller de l'avant»

Page 3

### Le nouveau langage de Tillerson avec l'ami turc

Par Mohamed Habili

**A** la fin de sa tournée moyen-orientale, coïncidant avec son arrivée à Ankara, Rex Tillerson, le chef de la diplomatie américaine, tout en déclarant comprendre les soucis des Turcs en matière de sécurité, n'en a pas moins désapprouvé à nouveau leur offensive tendant à déloger les milices kurdes de Afrine. Il est allé jusqu'à leur conseiller de faire preuve de retenue dans leurs opérations, pour faire en sorte qu'il y ait le moins de pertes et de destructions possible. Un moyen détourné de leur demander d'y mettre fin. Ni de la part du président turc ni de celle de son ministre des Affaires étrangères, qui lui aussi a longuement négocié avec le secrétaire d'Etat, on n'a entendu les habituelles mises en garde quand il s'agit en quelque sorte du droit inaliénable de la Turquie de pourchasser le Kurde où qu'il se soit concentré. La modération seule de leur ton prouve qu'ils ont compris que les Américains ne sont pas prêts d'abandonner les Kurdes, pas plus d'ailleurs à Afrine qu'ailleurs, qu'ils en ont plus que jamais besoin pour ce qu'il leur reste à faire en Syrie, consistant à contrer dans ce pays ravagé par la guerre les projets russes et iraniens. Dans le conflit syrien, les Turcs avaient commencé par se ranger dans le camp américain, et du moins jusque-là, on a cru qu'ils étaient en train de le terminer dans le camp opposé. Il se pourrait bien qu'on ait tort, et qu'on les voie dans la suite des événements repasser dans le camp américain.

Suite en page 3

# Intensifier la sensibilisation pour convaincre Faire du don et greffe d'organes une pratique courante

● Afin de consacrer une véritable santé de proximité/  
La nouvelle loi sur la santé va intégrer la médecine de famille



En Algérie, des patients souffrent ou meurent faute de greffe, souvent en raison de règlements et de préjugés tenaces. Si la pratique est courante pour les donateurs vivants, les donations sur cadavres sont rares. Lire page 2

Préavis de grève dans l'Education

## Rencontres entre le ministère et les syndicats

Page 4

Journées nationales du théâtre de Azzaba

## La pièce «Sadiki Echabah» séduit le public

Page 13

Intensifier la sensibilisation pour convaincre

# Faire du don et greffe d'organes une pratique courante

■ En Algérie, des patients souffrent ou meurent faute de greffe, souvent en raison de règlements et de préjugés tenaces. Si la pratique est courante pour les donateurs vivants, les donations sur cadavres sont rares.

Par Meriem Benchaouia

**B**ien que la religion autorise et même encourage le don d'organes, la société algérienne sacralise le défunt et refuse souvent tout prélèvement, même si celui-ci peut sauver une autre vie. En effet, depuis des années que les services du ministère de la Santé organisent des campagnes de sensibilisation sur la nécessité d'encourager la transplantation rénale à partir de cadavres, aidés en cela par des associations de malades et des représentants des collectivités locales, les résultats sur le terrain sont insignifiants, pour ne pas dire nuls. Le nombre de cas de greffes effectuées à partir de cadavres est infime. Les malades crient leur détresse... en vain. A cet effet, les participants aux journées de sensibilisation sur le don et la greffe des organes ont appelé à intensifier les campagnes de vulgarisation, à améliorer l'organisation et la concertation entre les différentes parties concernées pour la promotion et le développement des opérations de don et de greffe d'organes. Les présents, praticiens et imams, ont argumenté, au cours de cette rencontre organisée à la maison de la culture M'barek-EI-Mili, que ces démarches contribueraient à répondre aux attentes des malades et aux besoins pour la relance de la greffe. Organisées à l'initiative du bureau local du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP) en collaboration avec l'Agence nationale de greffe d'organes et l'Association nationale Don d'Organes Biloba, ces premières journées ont été mises à profit par les participants pour évoquer les aspects sanitaire, historique, légal et religieux concernant le don et la greffe d'organes, un sujet qualifié de «sensible et vital» aussi bien en Algérie que dans le monde. Dans ce sens, le président du SNMGSP, Salah Laâouar Abdelhamid, mettant en exergue les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics (mobilisation des budgets, moyens et mise en place des législations nécessaires) pour promouvoir les greffes d'organes, a estimé que les «objectifs tracés n'ont pas été encore atteints». Il a ajouté que davantage d'efforts et de travail sont nécessaires pour répondre à la demande des malades en matière de transplantation d'organes devant mettre fin aux souffrances des milliers de patients. De son côté, le P Boudhane, chef service de la réanimation médicale au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine,



a considéré que si le don et la transplantation d'organes entre les vivants connaît une «évolution» en Algérie, le prélèvement d'organes sur une personne décédée demeure «faible et insuffisant», arguant que plusieurs facteurs expliquent cette faiblesse, dont «l'absence d'une culture du don d'organes et de tissus dans la société

algérienne». Le même spécialiste a ajouté qu'en dépit de la fatwa du Haut conseil islamique (HCI) dans les années 1980 et l'accord des pays musulmans signé à Amman (Jordanie) autorisant de prélever un organe d'une personne décédée et de le greffer à une autre personne, «ce volet de transplantation peine à démarrer». De son côté, le P

Djeloul Djimi, secrétaire général de la Coordination nationale des imams et des fonctionnaires des affaires religieuses et des wakfs, affirmant que la chariâa s'adapte avec tous les temps tout en préservant les principes de l'islam, a indiqué que la transplantation des reins «est devenue une évidence qu'il faut encourager pour sauver des

vies, tandis que la greffe des glandes génitales renfermant des cellules germinales souches porteuses de caractères héréditaires qui se transmettent de pères en fils est interdite en islam, car entraînant inéluctablement le mélange de filiations». L'Algérie dispose actuellement de 14 établissements hospitaliers agréés dans le domaine de transplantation d'organes, a fait savoir D'Radia Kraiba de l'Agence nationale de greffe d'organes, dans une intervention intitulée «les nouveautés dans la prise en charge des malades nécessitant une greffe en Algérie». Au cours de cette rencontre, ouverte en présence des autorités locales, plusieurs volets liés au «déficit» en matière de sensibilisation et d'information s'agissant de la greffe d'organes, de l'aspect législatif de cette activité régi par la loi 85-05, ont été évoqués par les participants. Le rôle de l'Agence nationale de greffe d'organes, créée en 2012, dans l'organisation de ce domaine reste vital à travers la coordination entre les différents établissements hospitaliers et la facilitation des procédures de transplantation dans toutes les régions du pays, conformément à la loi en vigueur, a été souligné au cours de cette rencontre. **M. B.**

Afin de consacrer une véritable santé de proximité

## La nouvelle loi sur la santé va intégrer la médecine de famille

**L**a nouvelle loi sur la santé réhabilitera la place et le rôle du médecin généraliste qui est le médecin de référence. Cette intégration va contribuer à consacrer une véritable santé de proximité et permettra le dépistage précoce des maladies, selon le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui. Cette réhabilitation permettra de ne recourir aux médecins spécialistes qu'en cas d'urgence et d'assurer un bon suivi du dossier du malade par le médecin de référence dans le cadre d'un système intégré où le secret médical est préservé. «La médecine de famille, ou la médecine générale, contribuera à consacrer une véritable santé de proximité, permettant le dépistage précoce des maladies et la réduction de la pression sur les structures hospitalières», a précisé M. Hasbellaoui dans une allocution lue en son nom par le directeur général des services de la santé au ministère, Mohamed El Hadj, lors de l'ouverture d'une journée d'étude sur le thème de la médecine de famille. M. Hasbellaoui a relevé, en outre, que «la réhabilitation de la place et du rôle du médecin généraliste dans le cadre du projet de la nouvelle sanitaire devra être



accompagnée par une refondation de la formation initiale et la mise en place d'une politique volontariste de formation continue pour donner à ce praticien des compétences supplémentaires». Il a considéré, dans le même contexte, que «la création du concept de médecin référent (médecin de famille), qu'il soit du secteur public ou libéral, va permettre aux praticiens de devenir des coordinateurs des soins des patients en évaluant leurs besoins et en dépistant leurs maladies à des stades précoces». Le président de la Société algérienne de médecine générale (SAMG), organisatrice

de cette journée d'étude, le D Redouane Hadjij, a exprimé sa satisfaction quant à la réhabilitation de la place et du rôle du médecin de famille (médecin généraliste) dans le cadre du projet de la nouvelle sanitaire, appelant à «créer une spécialité de médecine générale en Algérie».

«Jusqu'à ce jour, la spécialité de médecine générale n'existe pas en Algérie. Il est important de créer cette spécialité et assurer aux praticiens une formation initiale et continue», a-t-il estimé. Le directeur général des services de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme

hospitalière, Mohamed El Hadj, a précisé qu'«un dossier est ouvert au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au sujet de la formation liée à la médecine générale». «Des experts s'attellent actuellement sur ce sujet et étudient la possibilité de prolonger les années d'étude pour les médecins généralistes ou créer carrément une spécialité», a-t-il encore précisé. Plusieurs thèmes liés à la médecine générale ont été abordés lors de cette journée d'étude, dont «l'expérience française dans le cadre de la spécialisation de la médecine générale, quel enseignement 10 ans après», présentée par le président du collège français des médecins généralistes enseignants, P Vincent Renard.

La présidente de l'organisation mondiale des médecins généralistes, P Amanda Howe, a présenté un long exposé sur l'évolution de la médecine de famille dans le monde, assurant que cette «spécialité demeure nécessaire pour réduire la pression au niveau des établissements sanitaires et pour une ouverture sanitaire plus vaste».

Louiza Ait Ramdane

Dans son message à l'occasion de la Journée nationale du chahid

# Bouteflika appelle les Algériennes et les Algériens à «aller de l'avant»

■ Le chef de l'Etat, à l'occasion de la Journée nationale du chahid coïncidant annuellement avec le 18 février depuis sa consécration en 1989, a appelé les Algériennes et les Algériens à «aller de l'avant» dans la poursuite de l'édification du pays, d'autant plus que désormais ils peuvent se prévaloir d'avoir «renoué avec la sécurité et la paix».

Par Lynda Naili

La commémoration de la Journée nationale du chahid, «tradition que nous perpétuons» se doit d'être une halte «en vue de méditer le sens des énormes sacrifices consentis par les enfants de notre partie pour l'indépendance». Aussi, l'édification du pays étant «une lutte perpétuelle inscrite parmi les objectifs post-indépendance dans la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre», «en cette Journée nationale du chahid, nous devons renouveler la détermination à aller de l'avant, tous ensemble, sur la voie du développement de notre pays» a écrit le Président dans son message à la nation lu en son nom par Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidine, à Tamanrasset qui a abrité les festivités de cet événement. Une détermination qui dira-t-il devra «s'appuyer sur les constantes historiques nationales, valorisées à travers les combats héroïques du peuple, qui ont rassemblé et uni notre peuple pour le sacrifice dans le cadre de la glorieuse révolution nationale et le recouvrement de la souveraineté nationale, et même avant à travers les résistances populaires et le mouvement national contre l'occupation coloniale». Aussi, le président de la République, a-t-il réaffirmé sa «mobilisation pour continuer à avancer résolument sur la voie du développement et à relever les défis en vue de faire du pays un modèle à suivre dans l'accomplissement de sa mission civilisationnelle, comme il fut un exemple pour les peuples affaiblis dans l'affranchissement du joug colonial, sous toutes ses formes». Pour ce faire, poursuivra-t-il, et «face à ces défis



nobles de la construction et de l'édification et face aux menaces planant sur notre environnement, notre peuple, et surtout notre jeunesse, doit s'inspirer, en cette journée mémorable, des idéaux du chahid pour poursuivre l'édification de l'Algérie, digne et fière, l'Algérie pour laquelle se sont sacrifiés un million et demi de chouhada». Dans ce contexte, tout en soulignant «beaucoup reste à faire pour rattraper le retard et apporter la joie et le bien-être aux citoyens et citoyennes», le Président rappellera que «depuis que nous avons renoué avec la sécurité et la paix, un long processus de dévelop-

pement à travers lequel nous avons accompli de nombreuses réalisations dans tous les domaines économique, social et culturel». Un «long processus de développement» qui aura permis, enchaînera Abdelaziz Bouteflika, grâce à l'ancrage populaire solide de l'unité du peuple et de la nation «à travers les réformes fortes et profondes qui ont consolidé la cohésion de notre peuple dans une même et seule patrie en réalisant, étape après étape, des acquis en constante progression. Une patrie où chaque individu doit défendre avec conviction tout ce qui est à même de consolider

son unité et sa grandeur». Et au chef de l'Etat d'évoquer à ce propos l'apport de «la concorde et de la réconciliation nationale ainsi qu'aux sacrifices et à la détermination de notre vaillante Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de Libération nationale (ALN)», pour le recouvrement, le renforcement et la garantie de la sécurité à travers l'ensemble du territoire national, «malgré un environnement inquiétant et menaçant en raison des crises et des conflits qui secouent des pays voisins».

L. N./APS

Gaspillage, fuite et vol des ressources hydriques nationales

## L'Algérie se prive de près de la moitié de ses eaux

Selon les enquêtes de terrain réalisées par les services du département des ressources en eau, «un milliard de m<sup>3</sup> d'eau est perdu du fait de gaspillage et de fuites qu'enregistrent le réseau de distribution». Le ministre du secteur a affirmé que ce chiffre représente 30% des ressources hydriques nationales. S'ajoutent à ce chiffre, 15% des eaux consommées mais non facturées, autrement dit «vol d'eau potable». S'agissant du problème des fuites sur les réseaux d'alimentation en eau, estimées à 30% et correspondant à un milliard de m<sup>3</sup>, Necib a assuré que la réduction de cette perte fait partie des grands chantiers du secteur, ajoutant que la rénovation des réseaux, notamment des grandes villes, entamée depuis

des années, se poursuit toujours. Le ministère compte réduire ce taux de fuites à environ 18% par l'augmentation de la cadence annuelle de la rénovation des réseaux de distribution d'eau potable à 2 000 km/an, contre 1 500 km/an actuellement, selon lui. Necib a, d'autre part, évoqué la lutte contre le phénomène de «vol d'eau» ou, autrement dit, «des eaux consommées non facturées», en collaboration avec la police des eaux et les collectivités locales. Il a rappelé que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur à l'encontre de toute personne impliquée dans le vol d'eau potable. En effet, le ministre a fait état de vols quotidiens d'eau signalés et estimés entre 10 et 15% de la production nationale,

évaluée à neuf millions de m<sup>3</sup> d'eau par jour. A propos des créances de l'Algérienne des eaux (ADE) sur ses abonnés et estimées à 46 milliards DA, le ministre a expliqué que ce montant était composé de créances anciennes, irrécupérables, estimées à 16 milliards DA, et de créances effectives d'une valeur de 30 milliards DA dont 90% ont été recouverts. En outre, afin de développer davantage le secteur des ressources en eau durant cette année en cours, le ministre Abdelmalek Necib a indiqué que «l'Etat a lancé un plan de charge d'un montant de 280 milliards DA pour le développement du secteur des ressources en eau durant l'année 2018». Ce plan de charge comprend un programme neuf d'un montant de 160

milliards DA, la levée du gel d'opérations consacrées à l'assainissement de l'ordre de 84 milliards DA et un programme de réajustement, a-t-il expliqué sur les ondes de la Radio nationale. Il s'agit à la fois de l'amélioration de la distribution de l'eau potable, de la mobilisation des ressources conventionnelles et non conventionnelles (dessalement de l'eau de mer), de l'assainissement et de l'hydraulique agricole (eaux épurées). Concernant la réalisation des stations de dessalement d'eau de mer, le ministre a avancé que le gouvernement a décidé de réaliser deux stations restantes malgré la baisse des ressources financières, qui s'ajoutent aux 11 stations déjà réalisées. La première station sera réalisée

LA QUESTION DU JOUR

### Le nouveau langage de Tillerson avec l'ami turc

Suite de la page une

Une chose semble certaine en tout cas : le cours des événements n'est pas près de s'interrompre en Syrie. La victoire remportée sur Daech tant en Syrie qu'en Irak n'a pas tenu sa promesse de rapprocher la fin d'une guerre déjà longue, puisqu'elle entame sa septième année, ayant donc déjà duré plus que la Deuxième Guerre mondiale. Elle est seulement en train d'achever sa transformation en quelque chose d'autre, que du reste elle était déjà à ses débuts, mais bien plus comme une possibilité que comme une réalité effective. Ce conflit est en effet à trois niveaux, ou à trois étages, ou plus exactement un mélange de trois conflits distincts. Quand il s'épuise dans une forme, il en revêt aussitôt une autre, qui elle-même cependant n'est pas nouvelle. En même temps qu'une guerre civile, qui n'en est que le premier aspect, le premier étage, cette guerre est une guerre régionale par procuration, mais tout autant une guerre froide entre les Etats-Unis et la Russie. L'élimination de Daech de son échiquier, sinon entièrement du moins dans son premier avatar ou puissance, est en train de céder le devant de la scène aux deux autres ingrédients. Son aspect régional, certes, ne se présente pas pour l'heure exactement comme il était attendu, c'est-à-dire comme un accroissement de la tension entre les monarchies du Golfe, dirigées par l'Arabie saoudite, et l'Iran, mais comme un début d'escalade entre Israël et l'Iran sur le théâtre syrien. L'autre aspect, impliquant directement les deux superpuissances, n'a pas été sans se ranimer quelque peu à son tour, avec l'attaque repoussée par l'armée américaine, maintenant présente sur le territoire syrien, menée par des forces progouvernementales contre des positions kurdes à l'est de l'Euphrate, et qui a laissé sur le carreau des dizaines de leurs morts. Ainsi donc, Daech n'a été qu'un écran dont l'épaisseur en s'amincissant a laissé apparaître ce qu'il cachait, qu'on voit aujourd'hui se préciser à l'horizon immédiat. Rex Tillerson est d'autant moins complaisant avec l'allié turc que l'armée américaine en personne monte en première ligne.

M. H.

dans la wilaya d'El Tarf pour approvisionner cette région frontalière et certaines communes des wilayas de Guelma et de Souk Ahras, alors que la seconde sera installée à Zéralda pour contribuer à alimenter la capitale, qui risque de connaître un déficit en ressources en eau, et la wilaya de Blida.

Thinhinene Khouchi

Préavis de grève dans l'Education

# Rencontres entre le ministère et les syndicats

■ Le ministère de l'Education nationale a entamé, hier à Alger, des rencontres avec des représentants de cinq syndicats du secteur qui ont déposé un préavis de grève de deux jours.

Par Imane H.

Ces réunions regroupant des responsables du ministère et les représentants de ces syndicats, dont les travaux se déroulent à huis clos, interviennent suite au préavis de grève lancé par ces syndicats pour les 21 et 22 février. Des représentants du ministère ont reçu en premier lieu le coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane. M. Meriane a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette rencontre intervenait à la veille du préavis de grève du 21 et 22 février lancé par ces cinq syndicats, ajoutant avoir demandé que le ministère «soit leur avocat auprès du gouvernement» pour la satisfaction de leurs revendications relatives notamment à l'amélioration du pouvoir d'achat des enseignants. «Lors d'une négociation et pour gagner du temps, il faut qu'il y ait un représentant de la Fonction publique, du ministère des Finances, pour sortir directement avec une décision», a-t-il néanmoins expliqué. Les représentants de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), le Syndicat



national des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte) et le Syndicat du conseil des lycées

d'Alger (CLA), seront également reçus séparément. M. Meriane a ajouté que dans l'après-midi ils seront reçus «en principe» par la ministre de l'Education nationale,

Nouria Benghebrat. Le secteur de l'Education est déjà secoué par un mouvement de grève illimité, enclenché depuis le 30 janvier dernier par le Conseil national

autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste). I. H./APS

Protection du patrimoine archéologique et historique à Béjaïa

## Des associations exigent l'arrêt d'un chantier lancé sur des vestiges

Le projet de construction de 40 logements à côté du Fort Abdelkader et de la caserne militaire, au lieu dit «Bridja» aux Oliviers, provoque l'ire du mouvement associatif du chef-lieu de wilaya qui s'oppose résolument à ces travaux. Pour ce faire, pas moins d'une quinzaine d'associations de protection du patrimoine et de l'environnement de la ville de Béjaïa (dont l'Association Ardh «Terre» pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel de la ville de Béjaïa, Association du quartier El-Qods...) se sont réunies le 10 février dernier en assemblée générale et ont conçu une coordination pour manifester contre le projet en question. Avant-hier, des dizaines d'animateurs associatifs, aux côtés des élus APC,

APW militants de la LADDH, des militants de l'UDS, etc. ont observé un rassemblement de protestation devant le chantier et appelé les autorités à son annulation. Selon eux, le projet est situé dans le périmètre d'une zone protégée de l'ancienne ville de Béjaïa. Ils ont réaffirmé leur «attachement à la protection de cette zone, la défense de la mémoire, l'application des lois de la République et la défense du patrimoine de la région» dans un communiqué faisant appel à la manifestation postée sur les réseaux sociaux. Karim Khima, président de l'association Ardh dira : «Nous avons donné l'alerte il y a plusieurs années à ce sujet». Et d'ajouter : «Nous avons saisi les autorités concernées, dont le président de l'APC, le

directeur de la culture de wilaya et le wali, sur la présence et la découverte dans les lieux de vestiges archéologiques et historiques romains et hammadites datant de plusieurs siècles». «Un tombeau et des ossements humains ont été découverts également sur le site par une famille habitant à proximité», fera savoir M. Khima qui poursuit : «Ce projet, lancé dans les années 1990, avait été abandonné, mais aujourd'hui les concernés ont récidivé». Et de souligner : «Nous avons mené notre petite enquête et découvert que le maître d'ouvrage n'est autre que l'ANP». M. Khima rappelle avoir «saisi également les élus nationaux et le président de l'APW pour les sensibiliser sur cette question. Ils se sont déplacés

les lieux jeudi dernier pour voir de plus près les travaux et nous soutenir dans notre démarche qui consiste à protéger ce lieu et pourquoi pas le classer après les recherches sur les vestiges qu'il recèle». L'association Ardh (Terre) pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel de la ville de Béjaïa et l'Association du quartier El-Qods etc. ont dénoncé hier «une atteinte à un site riche en potentiel historique et archéologique qui remonte à l'ère romaine et l'ère hammadite» et exigent «l'arrêt des travaux et la prise en considération du potentiel historique et archéologique du site». Elles invitent le maître d'ouvrage «à prendre en considération l'avis des associations qui luttent pour la sauvegarde du patrimoine,

ainsi que les recommandations du bureau d'études chargé de l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la ville». Pour rappel, ces associations se sont mobilisées en juillet 2017 pour demander l'arrêt d'un projet de réalisation d'une salle polyvalente, dans le cadre de la construction d'un hôtel aux Oliviers, dont les travaux d'extension empiétaient sur le périmètre sauvegardé. Le wali, Mohammed Hattab, constatant les dégâts, a ordonné la suspension des travaux avant le déplacement d'une équipe du Centre national de recherches en archéologie (Cnra) sur les lieux pour déterminer les potentialités archéologiques du lieu en vue de le protéger. Hocine Cherfa

Russie-Algérie

## Le MAE russe : «Relations étroites et convergence de vues»

La Russie et l'Algérie «entretiennent des liens étroits» et «partagent beaucoup de choses en commun en politique étrangère», a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères à la veille de la visite en Russie du chef de la diplomatie algérienne, Abdelkader Messahel. Au cours de sa visite, le ministre algérien aura aujourd'hui des entretiens avec son homologue Sergueï Lavrov, avant de rencontrer successivement le Secrétaire du Conseil de sécurité de Russie Nikolai Patrouchev et le vice-président du Conseil de la

Fédération (chambre haute du Parlement russe) Ilias Oumakhanov. Les deux chefs de la diplomatie donneront une conférence de presse conjointe, aujourd'hui à l'issue de leur rencontre. «Nous considérons l'Algérie comme l'un de nos principaux partenaires en Afrique et dans le monde musulman. La Russie et l'Algérie partagent beaucoup de choses en commun en politique étrangère», a indiqué le MAE russe dans un communiqué, ajoutant que les deux pays «prévoient la garantie de la stabilité et de

l'équilibrées intérêts dans les relations internationales, le renforcement du rôle central de l'ONU, et le respect des normes et des principes fondamentaux du droit international, notamment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sans ingérence extérieure. Nos approches se rejoignent, par exemple sur la Syrie et la Libye». «Par nos efforts communs, nous avons réussi à rendre les liens russo-algériens très bénéfiques. Diversifiés et riches, ils englobent aussi bien le domaine matériel, et notamment la coopération milita-

ro-technique et énergétique, que les échanges socioculturels. Depuis plusieurs années, nos échanges dépassent 3 milliards de dollars», a ajouté la déclaration de la diplomatie russe. Le MAE russe a rappelé que durant la visite en Algérie du Premier ministre Dmitri Medvedev en octobre 2017, «il a été convenu d'un vaste programme de démarches concrètes, lequel s'étendra également aux domaines de pointe, notamment à l'usage de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques». La Commission intergouvernementale

russo-algérienne mixte pour la coopération commerciale, économique, scientifique et technique, «qui s'est déjà réunie huit fois et qui fonctionne avec succès, est appelée à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de ces plans», poursuit le document du MAE russe qui se dit convaincu que «les conditions sont réunies pour poursuivre une coopération étroite avec l'Algérie, et que nos liens traditionnellement amicaux continueront d'évoluer positivement».

Kamel L.

## Commerce extérieur

## Le déficit commercial en recul de 62%

■ Les exportations ont augmenté à 3,378 milliards usd (mds usd) sur le premier mois de l'année en cours contre 2,98 mds usd en janvier 2017, soit une hausse de 13,35%.



PHOTO: R. 4,064 mds usd au même mois de l'année écoulée, soit une baisse de 276 millions de dollars (-6,8%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 89% en janvier 2018 contre 73% à la même période de l'année précédente. S. K./APS

Par Salem K.

**L**e déficit commercial de l'Algérie a atteint 410 millions de dollars en janvier 2018, contre 1,08 milliard

de dollars en janvier 2017, soit une baisse de 674 millions de dollars correspondant à un recul du déficit de 62,2%, a appris dimanche l'APS auprès des Douanes. Les exportations ont

augmenté à 3,378 milliards usd (mds usd) sur le premier mois de l'année en cours contre 2,98 mds usd en janvier 2017, soit une hausse de 13,35% correspondant à une augmentation de

398 millions usd, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Chis). Pour les importations, elles ont reculé à 3,788 mds usd en janvier 2018 contre

## Règlement budgétaire 2015

## Présentation en plénière de l'APN du projet de loi

**L**e projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015 a été présenté dimanche par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, lors d'une session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Said Bouhadja, président de cette institution parlementaire. Consacrant le principe du contrôle du législatif sur l'exécutif, ce projet de loi fait ressortir les conditions d'exécution du budget général de l'Etat de l'année 2015 ainsi que l'état d'exécution effective des crédits sur la même année. Le rapport accompagnant ce projet de loi indique que les recettes budgétaires effectives ont été de 4 563,8 milliards de dinars (mds DA), soit 389 mds DA de moins que le montant prévu. Pour rappel, la Loi de Finances complémentaire de 2015 avait prévu un montant de 4 952,7 mds DA de recettes budgétaires composées de 3 230 mds DA au titre des ressources ordinaires et de 1 722,94 mds DA au titre de la fiscalité pétrolière budgétisée. Concernant le recouvrement global effectif de la fiscalité pétrolière, il a été de 2 278,3 mds DA affectés à hauteur de 1.722,94 mds DA au budget de l'Etat (75,62%), de 552,2 mds DA (24,4%) au Fonds de régulation des recettes (FRR) et de 3,2 mds DA à Alnaft (0,14%). Les dépenses budgétaires exécutées au titre de 2015 ont atteint un montant de 7 424,3 mds DA avec 4 660,3 mds DA au titre des dépenses de fonctionnement et 2 589,02 mds DA au titre de l'équipement. Quant aux dépenses budgétaires imprévues, elles ont été de 175 mds DA. Pour l'année 2015, le solde débiteur dégagé par les comptes spéciaux du Trésor

s'est élevé à 3 776,1 mds DA. Le solde exécution de la Loi de finances de l'exercice 2015 a présenté un déficit de trésorerie de 6 372,25 mds DA. L'encours de la dette publique a augmenté à 1 407,18 milliards de DA à la fin 2015 (contre 1.266 milliards de DA à fin 2014) se répartissant entre 1 380,8 milliards de DA pour la dette interne et 26,38 milliards de DA pour la dette externe (contre-valeur de 246,64 millions de dollars au taux de change du 29 décembre 2015). Le taux de croissance économique en 2015 s'est situé à 3,8%, soit au même niveau que celui réalisé en 2014 et ce, tel que prévu dans la loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015). En termes de valeur, le produit intérieur brut (PIB) nominal en 2015 a été de 16 591,9 mds DA, en baisse par rapport à celui prévu par la LFC 2015 (18 255,5 mds DA). Ce repli se justifie par la baisse des prix à l'exportation des produits des hydrocarbures, expliquent les concepteurs du rapport. Le taux d'inflation enregistré en 2015 s'est établi à 4,8% contre 3% et 4% prévus respectivement dans la LF initiale 2015 et la LFC 2015. Pour les auteurs du rapport, en liaison avec la poursuite de la contraction des ressources qui a prévalu depuis le 2ème semestre 2014, les actions prises au titre de l'année 2015 s'inscrivent dans la logique de rééquilibrage budgétaire à court et moyen termes et dans l'adoption d'une discipline dans la gestion publique. Ceci s'est traduit, d'une part, par la rationalisation et l'optimisation de la dépense publique, sans remise en cause de la politique et de la dynamique d'investissements publics en cours, surtout dans les secteurs à

caractère social et, d'autre part, par le renforcement des capacités de financement du budget de l'Etat.

## 450 milliards DA mobilisés au titre de soutien aux familles

Par ailleurs, le même rapport précise que plus de 450 milliards DA ont été mobilisés au titre de soutien aux familles en 2015. Globalement, en matière de transferts sociaux, la loi de finances 2015 a prévu une enveloppe de 1 708,74 mds DA, soit 9,1% du PIB. Le rapport précise que 65,45% de ces transferts a été destinée au soutien aux familles, à l'habitat et à la santé. Le soutien aux familles s'est élevé à 450,4 mds DA, soit 25% du total des transferts.

Cette catégorie de dépenses traduit l'effort consenti en faveur de l'amélioration des conditions de vie à travers les prestations familiales, l'éducation, le soutien aux prix des produits de base et l'accès à l'eau, au gaz et à l'électricité. Les subventions des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huile alimentaire) ont atteint un montant de 217,6 mds DA, soit 48,31% du soutien destiné aux familles et 12,08% de l'ensemble des transferts. Un montant de 403,3 mds DA, représentant 22,4% des transferts sociaux, a été destiné à l'habitat.

Le soutien à la santé a bénéficié d'un montant de 325,2 mds DA, représentant 18,05% du montant global des transferts sociaux pour l'exercice 2015.

Hania B.

Ouargla  
Récolte  
de 1,5 million  
de quintaux  
de dattes

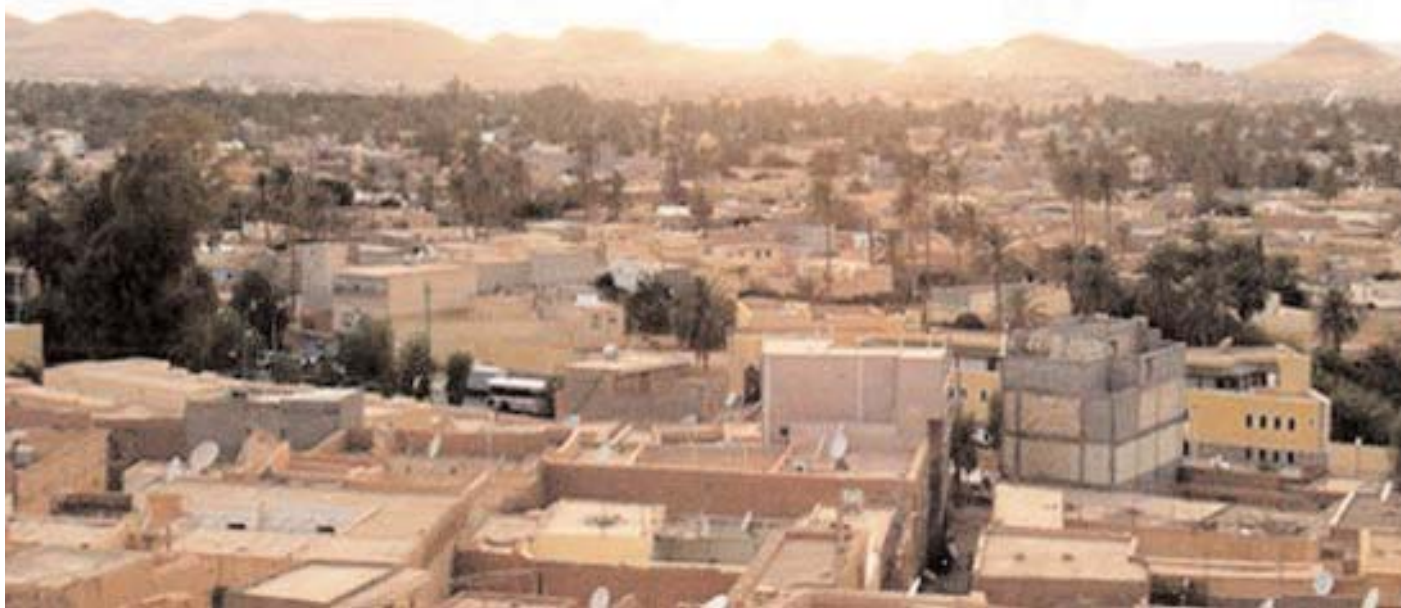
**UNE RÉCOLTE** de 1,49 million de quintaux de dattes, de variétés diverses, a été réalisée cette saison à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte se répartit entre la variété supérieure Deglet-Nour avec plus de 878 000 quintaux, suivie des variétés et dattes communes (plus de 489 000 qx), et la Degla-Beida (131 000 qx), a indiqué à l'APS la chargée de la production au service de l'organisation, de la production et du soutien technique à la DSA. Fatiha Boubekri a aussi précisé que la production de cette année a enregistré une hausse de 45 000 quintaux, soit de 3%, par rapport à la saison précédente où avait été enregistrée une récolte de 1,45 million de quintaux. La récolte obtenue à travers la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla) est estimée à 839 000 qx, a-t-elle ajouté. Plusieurs facteurs ont contribué à l'amélioration de la production de dattes, dont les conditions naturelles favorables, les programmes de vulgarisation agricole et de formation des agriculteurs, l'entretien des palmeraies et le respect de l'itinéraire technique lié à la phoeniculture. Les campagnes de prévention des maladies du palmier ont donné lieu cette année au traitement de 672 000 palmiers, dont 372 000 contre le boufaroua et 300 000 contre le myelosis, a indiqué M<sup>me</sup> Boubekri. La wilaya de Ouargla, l'une des premières productrices de dattes du pays, compte un effectif de 2,5 millions de palmiers sur une superficie de 23 000 hectares, dont 2,1 millions de palmiers productifs, d'après les données de la DSA. La variété mielleuse Deglet-Nour est la plus répandue avec un effectif de 1,4 million de palmiers, dont 1,1 million de palmiers productifs, le reste étant constitué des variétés Ghers, Degla-Beida et dattes communes, précise-t-on.

Yanis F.

Laghouat

# Respecter le cachet architectural local dans la réalisation des gares ferroviaires

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a mis l'accent à Laghouat, sur le respect du cachet architectural des régions du pays dans la réalisation des gares ferroviaires.



P.H. A. D. R.

Par Lyes B.

« **L**e respect des spécificités architecturales des régions, notamment sahariennes et des Hauts-plateaux, dans la réalisation des gares ferroviaires permettra de réduire les coûts de leur maintenance et leur conférer une dimen-

## Ain Témouchent Relogement de 73 familles à Ain Kihal

QUELQUE 73 familles ont bénéficié, dans la commune de Ain Kihal (Ain Témouchent) de nouveaux logements publics locatifs (LPL). Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de l'Etat visant à la résorption de l'habitat précaire (RHP). Quelque 51 vieux bâtis ont été démolis à cette occasion au niveau du vieux quartier de Sidi Amar, a souligné le président de l'APC d'Ain Kihal, Nouredine Bengriche. Toutes les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour cette opération supervisée par les autorités de wilaya d'Ain Témouchent. L'opération a permis de récupérer une assiette foncière d'un hectare, dont une partie a été réservée à la réalisation d'un nouveau lycée dans cette collectivité au titre des projets éducatifs débloqués cette année. La commune d'Ain Kihal a bénéficié d'un programme d'habitat de 151 logements au titre du RHP dont 78 distribués l'année écoulée et 73 attribués comme dernière tranche de ce programme. **R.R.**

sion touristique», a indiqué le ministre lors de l'inspection de structures relevant de son département dans cette wilaya. Il a souligné, à ce titre, l'importance du lancement des chantiers des structures précitées parallèlement aux travaux du chemin de fer, en vue de garantir la réception des structures d'accompagnement des projets dans les mêmes délais. M. Zaâlane a visité dans la zone de Hamda, commune de Laghouat, le terrain d'assiette de la future gare ferroviaire, retenue dans le cadre du projet

de la voie ferrée Djelfa-Laghouat, avant d'écouter un exposé sur le projet et d'inspecter le chantier de l'ouvrage d'art enjambant Oued M'zi. Long de 110 km, le projet de ligne ferroviaire Djelfa-Laghouat, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 61%, sera livré à la fin de l'année en cours, selon les délais contractuels.

Poursuivant sa tournée dans la wilaya de Laghouat, le ministre a donné, à l'entrée Nord de la commune de Sidi-Makhlouf (30 km au nord de Laghouat), le

coup d'envoi de la pose des rails, avant de se rendre dans la commune d'Aflou où il a inauguré la gare routière (de classe B) baptisée du nom du chahid «Hakmi-Mohamed».

Sur site, le ministre a indiqué que l'étude technique liée au projet de dédoublement de la RN-23 reliant Laghouat et Aflou, a été finalisée et que l'inscription de l'opération se fera par étapes et en fonction des disponibilités financières, et ce en coordination entre la wilaya et l'administration centrale.

Il a, ensuite, inspecté le projet de dédoublement de la RN-23 au niveau de la zone de Remiliya, où un exposé lui a été fait sur ce projet, avant de s'enquérir, dans la commune d'Ain-Madhi, du projet de réalisation du pont de Oued Maâdher.

Le ministre des Travaux publics et des Transports poursuivra dimanche sa visite de travail dans les communes de Hassi-R'mel et de Laghouat, par l'inspection de structures et installations relevant de son département. **L. B./APS**

Mostaganem

## La production fruitière a augmenté de plus 10% la saison dernière

**L**a production fruitière de la wilaya de Mostaganem a augmenté durant la saison agricole 2016-2017 de plus de 10%, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles. Selon le responsable du service de production et soutien technique aux services agricoles de la wilaya, Miloud Belloufa, la production fruitière a atteint lors

de cette campagne les 715 761 quintaux, soit une hausse de 70 000 quintaux par rapport à la saison agricole 2015-2016. Ainsi, la production de grenades locales dite Sefri a atteint 243 529 quintaux, soit une hausse de 34%, celle des abricots a été de 129 000 quintaux (+18%) et celle de la pêche à 52 885 quintaux (+7%). Les quantités restantes,

estimées à plus de 290.000 quintaux, sont constituées de pommes, de poires, de coings, de prunes, de figues et d'amandes (41%), a ajouté la même source. Miloud Belloufa a souligné que cette année, la production a dépassé les prévisions des services agricoles puisque la moyenne du rendement a atteint 88 quintaux à l'hectare grâce à la

maîtrise du processus technique de production. L'arboriculture fruitière a atteint, la saison agricole écoulée, plus de 8.124 ha. Elle est concentrée dans les régions de Bouguiret, Mesra, Ain Nouissy, Hassiane, dans la plaine Ouest de Mostaganem et des communes de la Dahra, à l'Est de la wilaya.

**T. K.**

El Tarf / Localité Bouhadjar

## 50% de taux d'avancement des travaux de la station de pompage

**L**es travaux de réalisation de la station de pompage de la localité Bouhadjar dans la wilaya d'El Tarf ont atteint un taux de 50%, a indiqué samedi, le directeur des ressources en eau (DRE). La cadence du chantier est jugée «appréciable» a précisé Mustapha Mechaty soulignant que le projet est destiné au renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) dans les communes de Hammam Béni Salah et Oued Zitoune, relevant de la daïra frontalière de Bouhadjar. Il a dans ce contexte ajouté que ces localités du

sud de la wilaya, desservies en eau potable une fois par semaine seront alimentées quotidiennement à la faveur de la mise en exploitation de cette station de pompage. Rappelant que ce projet a nécessité une autorisation de programme de l'ordre de 350 millions de dinars, le même responsable a indiqué que les mechtas qui bénéficieront de ce projet sont entre autres Graguir et Lemras (Oued Zitoune), Berdjilette, Statir, Lhrach, Fertita, Bir Nakhla, El Fhis, (Ain Kerma) ainsi que Oulidja, Ouled Rhim,

Meradia. Ces localités seront renforcées en matière d'AEP «dans moins de trois mois», avait précisé le wali, le week-end dernier, lors d'une visite d'inspection des travaux en cours au niveau de la région de Mohamed Tayeb, relevant de la commune de Bouhadjar. Une fois mise en service la station de pompage de Bouhadjar dotera ces régions, à partir du barrage Cheffia, d'une capacité de stockage de 158 millions de m<sup>3</sup>, de 40 millions de m<sup>3</sup>/an, a-t-on encore détaillé.

**S.L./APS**



## Sahara occidental

# Espagne : un élan de solidarité multiforme avec la cause sahraouie

■ Le mouvement espagnol de solidarité avec la cause sahraouie (associations, parlementaires, mairies) s'active intensément ces jours-ci afin de mettre plus de visibilité sur ce conflit et sur les souffrances qu'endure le peuple sahraoui, contraint à l'exil depuis plus de 42 ans.

Par Sara H.

Diverses actions sont programmées et organisées à cet effet tant sur le plan culturel, politique, humanitaire, juridique et académique, à l'effet de rendre plus visible cette cause, la soutenir politiquement et dénoncer toutes les violations des droits de l'Homme commises par l'occupant marocain. Coïncidant avec le 42<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le Conseil municipal de Lasarte Oria vient d'approuver à l'unanimité de ces groupes politiques une motion dans laquelle il dénonce la violation du «droit de manifester dans les territoires sahraouis occupés, les arrestations arbitraires, la torture et les mauvais traitements, les viols, les disparitions et toutes les agressions contre les droits de l'Homme commises dans les territoires occupés du Sahara occidental». Le Conseil municipal a décidé d'organiser divers actes devant permettre à la population de cette localité espagnole «de connaître la situation du peuple sahraoui en organisant une conférence-débat sur le conflit sahraoui, outre une manifestation pour revendiquer le droit au peuple sahraoui au référendum d'autodétermination. Le drapeau de la RASD sera également accroché le 27 février à la mairie», souligne-t-on. De son côté, la ville de Los Llanos et l'Association des îles Canaries amie avec le peuple sahraoui (ACAPS) organiseront, début mars prochain, la 2<sup>e</sup> édition du festival «Tadamun» à l'occasion de la célébration du 42<sup>e</sup> anniversaire de la RASD. Un programme culturel diversifié ouvert au grand public est prévu à cet effet. Le directeur général des Affaires étrangères au gouvernement régional des îles Canaries, Julio



Cabrera Rocha, a souligné «l'engagement du gouvernement régional à contribuer dans de pareils événements qui sont conformes à la politique régionale de développement et de coopération internationale». Par ailleurs, des députés provinciaux de Grenade, de retour d'un voyage des camps de réfugiés sahraouis, ont souligné que le but de ce voyage est de sensibiliser la ville de Grenade afin qu'elle connaisse, à travers ses politiciens, les problèmes que vit le peuple sahraoui. Les députés provinciaux des travaux publics et du logement, José Maria Villegas et Irene Salon, ont relevé la situation difficile que vit le peuple sahraoui qui dépend principalement de l'aide humanitaire internationale. «Il est nécessaire, indispensable et urgent de trouver une solution à ce conflit», ont-ils dit avant de rappeler que «ce peuple attend depuis 42 ans un référendum d'autodétermination». Par ailleurs, ils ont mis l'accent sur la nécessaire implication des politiciens et de la société

de Grenade pour prendre conscience et de s'engager davantage pour la cause du Sahara occidental. Des institutions universitaires, comme la faculté de droit de Valence, se penchent également sur l'analyse de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés. Une rencontre intitulée «où sont les droits de l'Homme ?», sera abritée par la faculté de droit de Valence où juristes et spécialistes en droit international tenteront lundi pro-

chain de débattre de cette situation tant décriée par des observateurs, des ONG et par des activistes sahraouis. Sur le plan humanitaire, les campagnes de collecte de produits alimentaires se poursuivent à travers toute l'Espagne. Dans ce cadre, l'association de la ville de campo de Gibraltar a annoncé samedi la collecte de 24 tonnes de nourriture et autres produits qu'elle va acheminer prochainement vers les camps de réfugiés sahraouis. Dans un communiqué, cette

association a annoncé que l'aide humanitaire se compose essentiellement de denrées non périssables et d'autres produits destinés à des projets de coopération. Des expositions photographiques «les exilés, visions sahraouies», œuvres d'artistes espagnols, sont également organisées dans certaines villes espagnoles pour refléter la vie et la situation difficile du peuple sahraoui après 42 ans d'exil et d'attente d'un référendum d'autodétermination. S. H./APS

## Pour mettre fin à l'impasse politique en Libye

### Serraj appelle à l'adoption d'une loi référendaire sur la Constitution

Le Premier ministre libyen, Fayez Serraj, a appelé à mettre fin à l'impasse politique du pays en adoptant une loi de référendum sur le projet de Constitution. M. Serraj a fait ces remarques lors d'un discours télévisé à l'occasion du 7<sup>e</sup> anniversaire de la chute du régime de Mouammar Kaddafi. «Ce qui compte pour nous aujourd'hui, c'est de mettre fin à la crise que traverse notre pays. Nous pensons que le seul moyen d'en sortir est d'achever la réconciliation nationale globale, ce qui met fin à l'état de division et souligne les valeurs de tolérance et de popularisation», a-t-il dit. «C'est l'heure de mettre fin à l'actuelle impasse politique. Le mouvement commence par le référendum sur le projet de Constitution autour duquel la controverse a été terminée par la Cour suprême il y a deux jours», a-t-il noté. En juillet dernier, l'Assemblée de rédaction de la Constitution a voté pour un projet de Constitution et l'a présenté au Parlement, qui a toutefois déclaré qu'il a refusé d'adopter une loi référendaire en

attente d'un jugement concernant la validité des procédures de rédaction. Un mois plus tard, la cour d'appel a jugé que le projet de Constitution devait être suspendu du fait que l'Assemblée a tenu la session de vote un jour férié. Cependant, la Cour suprême a statué mercredi et déclaré que le pouvoir judiciaire administratif n'est pas compétent pour traiter des plaintes contre l'Assemblée constitutionnelle.

### L'ONU réitère son engagement pour le succès du processus politique

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a réaffirmé son engagement à œuvrer au succès du processus politique dans ce pays. «La Manul renouvelle son engagement à travailler avec tous dans toute la Libye à promouvoir le processus politique, à mettre fin à la succession des transitions et à entrer dans une phase de certitude via un cadre constitu-

tionnel, des élections crédibles et une réconciliation nationale», a-t-elle indiqué dans un message adressé à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la révolution du 17 février. Dans son communiqué, la mission onusienne «rappelle les sacrifices que les Libyens ont faits pour vivre dans la dignité et dans un Etat doté d'institutions compétentes». La Manul parraine les négociations sur un accord politique entre les factions libyennes depuis septembre dernier afin de mettre un terme aux divisions dans le pays. L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a déclaré la semaine dernière qu'un certain nombre de conditions devaient encore être remplies avant d'envisager la tenue d'élections dans ce pays. «Nous n'en avons réalisé pour le moment qu'une seule : le début de l'inscription des électeurs», a-t-il indiqué mercredi dernier lors d'une conférence de presse à Tripoli, souhaitant la tenue de ce scrutin avant fin 2018. Amel N./Agences

## Tunisie

### 8 millions de touristes attendus en 2018

LA TUNISIE prévoit d'accueillir 8 millions de touristes en 2018, a indiqué le chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed. Présidant une séance de travail à Tozeur (sud-ouest), réunissant des professionnels et intervenants dans le domaine touristique, M. Chahed a mis en évidence les efforts d'ordre sécuritaire déployés pour l'accueil des touristes, estimant toutefois que cela ne devrait pas cacher les problèmes que connaît le secteur, notamment l'endettement. Il a fait savoir que «des solutions ont été trouvées pour le problème de l'endettement des unités hôtelières, à travers le rééchelonnement des dettes et l'octroi d'aides financières aux hôtels se trouvant dans l'incapacité de rembourser leurs dus», rapporte l'agence de presse tunisienne TAP. M. Chahed a, par ailleurs, fait remarquer que «la Tunisie a rempli toutes les conditions nécessaires pour la libéralisation du ciel avec l'Union européenne (UE) et que la signature de l'accord est prévue avant juin 2018». De son côté, la ministre tunisienne du Tourisme et de l'Artisanat, Selma Eloumi Rekkik, a souligné dans une déclaration à la presse que «le livre blanc relatif aux dettes des unités hôtelières va être mis à jour dans l'objectif d'étudier ses répercussions directes».

R. M.



## Crash d'avion en Iran

# Crainces pour la vie des 66 personnes à bord

■ Les secours iraniens luttent encore hier pour retrouver l'épave d'un avion de ligne qui s'est écrasé durant la matinée dans une zone montagneuse du sud-ouest de l'Iran pendant une tempête de neige avec 66 personnes à son bord.

Par Rosa C.

Après avoir annoncé la mort des passagers et membres d'équipage de l'ATR 72 qui assurait la liaison intérieure entre Téhéran et la ville de Yasouj, à environ 500 km au sud de la capitale iranienne, la compagnie Aseman Airlines est revenue sur cette information, a rapporté l'agence de presse iranienne Isna en début d'après-midi. «Étant donné les conditions particulières dans la zone, nous n'avons encore aucun accès au point exact du crash et nous ne pouvons par conséquent pas confirmer de manière précise et définitive la mort de tous les passagers de l'avion», a déclaré Mohammad Tabatabaï, directeur des relations publiques de la compagnie, cité par Isna. Il avait annoncé quelques heures plus tôt à la télévision d'Etat iranienne qu'il n'y avait pas de survivants. L'espoir de retrouver des survivants semblait néanmoins mince. Le guide suprême iranien, Ali Khamenei, a adressé un message de condoléances aux familles des passagers. Selon

Aseman Airlines, le vol EP3704 parti de l'aéroport Mehrabad de Téhéran à 8h00 locales (4h30 GMT) a disparu des écrans radar environ 45 minutes après son décollage. L'appareil transportait 60 passagers, dont un enfant, ainsi que six membres d'équipage. Vers 14h30 (11h00 GMT), le point d'impact de l'appareil avec le sol n'avait pas encore été localisé et on ignorait les causes exactes de l'accident, survenu pendant une tempête de neige alors que l'avion survolait les monts Zagros. Le chef de l'organisation de l'aviation civile iranienne, Reza Jafarzadeh, a néanmoins confirmé le crash de l'appareil. «Les équipes de recherche et de secours ont été envoyées dans la zone possible du crash [...] mais l'hélicoptère a dû rebrousser chemin à cause de la tempête de neige», a déclaré à l'agence Isna Jalal Pooranfar, responsable du service national des secours dans la région. D'autres équipes ont été envoyées par la route. «Il y a actuellement cinq équipes des services de secours dans la région, mais elles n'ont encore rien repéré», a ajouté M.

Pooranfar. Le Croissant-Rouge iranien a indiqué avoir envoyé 120 sauveteurs dans la région de l'accident. Un porte-parole d'ATR, filiale conjointe de l'avionneur européen Airbus et du groupe italien Leonardo, a indiqué à l'AFP à Paris que son entreprise était «en recherche de détails» sur l'accident et ne pouvait «rien commenter pour le moment». Le Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) en France a indiqué pour sa part qu'il n'avait pas encore reçu de demande d'assistance de la part des autorités iraniennes. Selon ISNA, le président iranien Hassan Rohani a ordonné au ministère des Transports de créer une cellule de crise pour enquêter sur les raisons de l'accident et coordonner les efforts des secours. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a présenté ses condoléances, affirmant ne pas avoir de problème «avec le peuple iranien» mais avec le régime de la République islamique. Le dernier accident grave d'un avion civil en Iran remonte à 2014, quand 39 personnes avaient été tuées dans le crash d'un Antonov 140 de la compagnie iranienne Sepahan, peu après son décollage de l'aéroport de Mehrabad, dans le sud de Téhéran. Trois ans plus tôt, en



Ph. &gt; D. R.

2011, un avion civil s'était écrasé dans le nord du pays faisant près de 80 morts. Les sanctions imposées pendant de nombreuses années par les Etats-Unis, l'ONU et les pays européens ont empêché les autorités iraniennes d'acheter des pièces de rechange ou des avions occidentaux pour renouveler la flotte civile du pays, dans un état vétuste. L'industrie du transport aérien était soumise à un embargo américain depuis 1995, empêchant les compagnies d'acheter des avions civils ou des pièces

détachées et les forçant à clouer au sol une partie de leur flotte. Cet embargo a été partiellement levé par l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015 par l'Iran et le Groupe des Six (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie). Cet accord prévoit une levée progressive des sanctions contre Téhéran en échange de garanties apportées par la République islamique pour prouver qu'elle ne cherche pas à se doter de l'arme atomique.

R. C.



## Points chauds

### Fusillade

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations de Donald Trump avec le FBI ont toujours été agitées, et plus particulièrement après le début de l'enquête du bureau fédéral sur les relations présumées du président américain avec le Kremlin. Mais aujourd'hui, profitant d'un terrible nouveau massacre dans un lycée au fusil d'assaut, dont les États-Unis sont désormais habitués, le président républicain a mis en avant la responsabilité du FBI dans ce drame qui a coûté la vie à 14 adolescents et 3 membres du personnel. Le dirigeant américain a en effet accusé samedi le FBI de n'avoir pas su empêcher la fusillade qui a fait 17 morts mercredi dernier dans un lycée de Floride, jugeant que la police fédérale passait en revanche «trop de temps» à enquêter sur les interférences russes dans l'élection de 2016. Cette charge de Trump contre le FBI intervient alors qu'il fait face à des critiques concernant ses liens avec la NRA, le puissant lobby des armes à feu aux États-Unis. Mais la fusillade a aussi mis en lumière une grave défaillance du FBI, qui a reconnu avoir reçu en janvier un appel d'un proche du tueur de 19 ans, Nikolas Cruz, alarmé par son comportement déviant et ses intentions meurtrières. «Vraiment dommage que le FBI ait manqué tous les signaux envoyés par le tireur de l'école de Floride. Ce n'est pas acceptable», a tweeté le président américain. «Ils passent trop de temps à essayer de prouver la collusion russe avec la campagne Trump. Il n'y a pas de collusion. Revenez-en aux bases et rendez-vous tous fiers de vous !», a-t-il ajouté, alors même que ce n'est plus le FBI qui dirige l'enquête sur l'affaire russe depuis mai, mais le procureur spécial Robert Mueller. Au lendemain de la fusillade, Trump avait insisté sur les problèmes mentaux du tueur, ne disant rien sur le droit de posséder une arme, garanti par le deuxième amendement de la Constitution, ni sur les armes semi-automatiques comme l'AR-15 utilisé par le tireur. Mais si Trump tente d'essayer l'attention des critiques, cela n'a pas été un succès, le président ayant été interpellé à de nombreuses fois et pointé du doigt pas une large foule de manifestants qui s'était réunie quelques jours après la tuerie pour demander une législation plus stricte sur les armes. Une législation que Trump s'est toujours refusé à envisager, lui qui a à de nombreuses reprises affirmé sa détermination à respecter le «droit» des Américains de posséder des armes. Par ailleurs, le peu de mobilisation au lendemain de cette nouvelle fusillade ne lui fera certainement pas changer d'avis alors que ses plus fervents soutiens et sa base d'électeurs sont des conservateurs pour qui leur droit à s'armer est celui qui est le plus important à leurs yeux.

F. M.

## Bande de Gaza

## Deux Palestiniens tués par des tirs israéliens

Deux Palestiniens ont été tués hier par des tirs israéliens dans la bande de Gaza, lors d'une sévère poussée de fièvre qui a ravivé le spectre d'une confrontation dans l'enclave en proie à une crise de plus en plus aiguë. Le territoire palestinien coïncide entre Israël, l'Égypte et la Méditerranée, et dirigé par le mouvement islamiste palestinien Hamas, a été le théâtre de l'un de ses plus graves accès de tensions depuis la guerre dévastatrice de 2014, la troisième avec Israël en six ans.

Constamment présente dans les esprits israéliens et palestiniens, la vision d'un nouveau choc des armes a été réactivée quand quatre soldats israéliens ont été blessés samedi, dont deux gravement, dans l'explosion d'un engin piégé le long de la barrière israélienne qui ferme hermétiquement la langue de terre entre Israël et Gaza.

L'armée israélienne a déclenché de vigoureuses représailles. Ses jets et ses tanks positionnés en territoire israélien ont frappé au total 18 cibles du Hamas, a-t-elle indiqué. Deux Palestiniens ont été blessés dans les raids, selon des sources palestiniennes. Une roquette tirée de la bande de Gaza a frappé une maison israélienne près de Sdérot, à l'extérieur de l'enclave palestinienne. Plusieurs personnes ont été traitées en état de choc. Avant l'aube, deux

Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens près de Rafah dans le sud de la bande de Gaza, tout près de la frontière égyptienne, ont indiqué les secours palestiniens et des témoins.

L'armée israélienne a rapporté, sans plus de précision, avoir procédé à des tirs de semonce en direction d'un groupe qui s'approchait de «manière suspecte» de la barrière de sécurité, possible indication d'un durcissement des consignes à proximité de la frontière après l'attaque anti-israélienne de samedi. Les quatre soldats touchés ont été piégés par un engin apparemment dissimulé auprès d'un drapeau qui a attiré leur attention. L'armée pense que des Palestiniens ont tendu ce guet-apens en profitant des manifestations qui ont lieu tous les vendredis près de la barrière.

C'est le coup le plus sévère essuyé par l'armée depuis 2014. Des dizaines de Palestiniens ont été tués lors de manifestations près de la frontière ou dans des frappes israéliennes depuis cette date.

Le porte-parole de l'armée, le général Ronen Manelis, a affirmé que l'attaque contre les soldats «pouvait potentiellement déstabiliser la région».

Un groupe nébuleux mais connu, les Comités de résistance populaire, ont revendiqué cet «acte héroïque», comme la réponse aux agissements isra-

éliens et un «important message» de résistance. Les Comités, fondés en septembre 2000, sont une organisation armée radicale regroupant des éléments de différents groupes nationalistes comme islamistes, ayant participé à l'enlèvement en 2006 du soldat israélien Gilad Shalit, libéré en 2011.

L'armée a répété tenir le Hamas pour responsable de tout ce qui se passe «dans et sous» la bande de Gaza, une référence aux tunnels souterrains creusés par les Palestiniens pour se soustraire au blocus ou porter la menace militaire en Israël.

Israël et le Hamas, bête noire de l'Etat hébreu, ainsi que les groupés armés palestiniens à Gaza observent un cessez-le-feu tendu depuis la guerre de 2014, qui a fait 2 251 morts côté palestinien, en grande majorité des civils, et 74 morts côté israélien, quasiment tous des soldats.

La trêve est régulièrement ébranlée par des actes hostiles, des tirs de roquettes et des ripostes israéliennes, maintenant constamment les deux camps à la merci d'une escalade.

La volatilité est encore accrue par la situation humanitaire et économique dans l'enclave palestinienne et les pressions sur le Hamas. L'envoyé spécial de l'ONU au Proche-Orient, Nickolay Mladenov, s'inquiète régulièrement du risque d'une nouvelle explosion.





Journées nationales du théâtre de Azzaba

# La pièce «Sadiki Echabah» séduit le public

■ La pièce «Sadiki Echabah» (*Mon ami le fantôme*), présentée sur la scène du théâtre de la maison de la culture Rabah -Bouraghda à Azzaba (Skikda) dans le cadre des journées nationales du théâtre «Azzedine Medjoubi», a séduit le public skikdi.

Par Adéla S.

Inspirée de l'histoire de l'«Avaré» de Molière, cette pièce théâtrale, réalisée par Hamid Khoudja, a été suivie samedi avec un grand intérêt par les spectateurs, «absorbés» par l'enchaînement des faits. Les événements de l'histoire s'ouvrent sur Boulekrone l'avare qui vient juste de perdre son épouse et qui refuse de dépenser un centime pour les funérailles de sa femme. Ne perdant point le nord, l'avare se lance déjà dans le projet de marier sa fille Meriem avec un riche et ne cesse d'énumérer les avantages d'une telle union. Usant de ruse et connaissant sa peur des fantômes, des membres de la famille tissent un complot et convainquent l'avare que son ami

Aïssa, décédé depuis peu, est revenu parmi les vivants. Peureux, Boulekrone l'avare est hanté par l'esprit de son ami. Un esprit généreux qui exhorte l'avare à dépenser son argent sans compter dans des scènes loufoques, chaleureusement applaudies par le public. Neuf pièces théâtrales, dont celle de «Sadiki Echabah», tenteront de convaincre le jury composé de Antar Hallal, Amel Haimer, Athmane Ben Daoud et Linda Salem, pour remporter «le prix en Or de Medjoubi». Pour rappel, les Journées nationales du théâtre d'Azzaba en hommage au dramaturge Azzedine Medjoubi, lancées jeudi dernier, se poursuivront jusqu'à mercredi prochain, et seront soldées par la remise des trois prix aux troupes lauréates.

A. S./APS



Nouvelle production du théâtre régional d'Oran

## «Dada», un spectacle chorégraphique sur la femme objet

Dada, la toute dernière production du théâtre régional d'Oran, dont la générale est prévue pour les prochains jours, est un spectacle chorégraphique qui traite le sujet de la femme-objet, a-t-on appris du directeur de l'établissement. Il s'agit d'une première au TRO qui n'a jusqu'à jamais produit de spectacle chorégraphique, note Mourad Senouci, déclarant que la générale

de ce spectacle interprété en duo est prévue pour le 24 février.

D'une durée de 45 minutes, les chorégraphies sont interprétées par un duo de danseurs chorégraphes : Sofiane Drici, seul à détenir le titre de danseur-étoile en Algérie, et Khadija Guemiri, qui a, pour sa part, le titre de la meilleure danseuse contemporaine en Algérie.

Le spectacle se veut universel, sans frontières culturelles ou sociétales, car il n'exprime pas un rapport homme-femme en particulier, mais plutôt le rapport à la féminité et la beauté, aussi bien à l'extérieur de soi qu'à l'intérieur, explique Khadija Guemiri. Dans ce duo, la femme symbolise, la beauté et la gaieté ainsi que le rapport que peut avoir l'homme, avec ses aspects.

Un rapport compliqué, tantôt cajoleur et enjoué, tantôt agressif et même violent, explique Khadija Guemiri.

La danseuse prend ainsi son envol avec Dada qu'elle conçoit seule, avec son partenaire de la scène, alors qu'elle a l'habitude de travailler sous le conseil artistique d'autres concepteurs de spectacles plus expérimentés, dit-elle, ajoutant

qu'elle attend beaucoup de sa collaboration avec le TRO. S'agissant de l'intérêt que peut porter le public oranais et algérien d'une manière générale à ce genre de produits culturels, encore nouveau, Mourad Senouci estime que le public est demandeur de nouveautés, faisant savoir que le seul moyen pour mesurer cet intérêt c'est de le tester avec des productions.

Adel F.

Batna/Bibliothèque principale de lecture publique

## Magie du verbe et créativité plastique au café culturel Mejaz

La bibliothèque principale de lecture publique dans la ville de Hamla (Batna) a célébré samedi après-midi le cheikh, l'érudit, le cadî et le moudjahid, Mohamed Derradji Mihoubi (1906-1963) dans une rencontre consacrée à la vie et l'œuvre du cheikh, en présence des membres de sa famille dont son petit-fils, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Inscrite dans le cadre d'une série de rencontres culturelles initiées par la bibliothèque principale en coordination avec la direction locale de la culture, la rencontre est la première du genre consacrée à l'érudit,

Mohamed Derradji Mihoubi, 55 ans après sa disparition, a indiqué son petit-fils.

Il a ajouté que les chercheurs, D' Larbi Dahou, Mohamed Cherif Beghai et Ahmed Bessaih qui ont lancé ces rencontres, sont conscients de l'importance de «donner aux futures générations des repères s'agissant des illustres personnages du pays».

M. Mihoubi a ajouté que cette initiative sera généralisée à travers les wilayas pour «mettre la lumière sur les illustres personnages qui ont fait l'histoire de l'Algérie et préserver la mémoire collective». Evoquant son grand-père, M. Mihoubi a souligné que

l'illustre cheikh a vécu 20 ans dans la région des Aurès, abondant sur les sources et les témoignages recueillis pour son livre, paru en 2016 sur Mohamed Derradji Mihoubi.

De son côté, Djamel, le fils du cheikh, a indiqué que son père était l'élève d'Abdelhamid Benbadis, soutenant que le président de l'Association des oulémas musulmans était derrière la désignation du cheikh Mihoubi comme imam et enseignant dans la région d'Inoughassen et Hedjadj dans les Aurès.

Les présents ont rappelé que cheikh Mohamed Derradji Mihoubi est né dans la région

d'Ain Khadra à M'sila et ont abordé son militantisme durant la guerre de Libération nationale et ses actions au sein de l'association des oulémas musulmans.

Des intervenants ont soutenu que le cheikh possédait une bibliothèque très riche composée de précieux livres en théologie, hadith et tafssir, saisie par l'administration coloniale à l'époque.

La rencontre baptisée «sur la voie de nos illustres» a été clôturée par un hommage rendu à des membres de la famille du cheikh Mihoubi dont son épouse, hadja Fatima.

Racim C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut Cervantès d'Alger

**Jusqu'au 28 février 2018 :**  
Jusqu'au 28 février, découvrez «Artisans de La Casbah» à l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9 Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h, une exposition vente qui réunira une dizaine d'artistes et artisans dans les différents métiers qui ont fait la réputation du lieu mythique, cœur battant de la capitale algéroise.

**Seen Art Gallery (156, Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)**

**Jusqu'au 25 février :**  
Exposition intitulée «Hope in darkness» de l'artiste Hacem Drici.

**Salle El-Mouggag (Alger)**  
**Samedi 10 mars à 19h30 :**  
Concert de Marc Lavoine.

L'entrée est sur réservation (2 places maximum) à l'adresse : [chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com](mailto:chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com)  
**Musée public national d'art moderne & contemporain d'Alger**

**Jusqu'au 5 mars :**  
1<sup>er</sup> Salon du dessin d'Alger intitulé «Dessinez vos desseins».

Musée du Caire

## La momie du fils de Ramsès III exposée

Le Musée égyptien du Caire expose depuis cette semaine la «momie hurlante» du fils d'un pharaon accusé d'avoir ourdi un complot visant à tuer son père. Cette momie baptisée «linconner E», offre un visage crispé dont la bouche ouverte semble hurler de douleur. Selon le ministère égyptien des Antiquités, les analyses ADN ont confirmé qu'elle serait celle d'un des fils de

Ramsès III, un pharaon qui régna entre 1186 et 1155 avant J.C. Des signes sur cette momie semblent attester que l'homme a été pendu et recouvert de peau de mouton que les Egyptiens considéraient comme impure.

Pentawere, le fils de Ramsès III, avait été condamné à la pendaison pour son implication dans un complot contre son père, selon des papyrus. Il aurait conspiré avec sa mère

Tiye, deuxième femme de Ramsès III, pour tuer le pharaon. L'histoire ne précise pas clairement si Ramsès III a effectivement été assassiné, mais il existe des indications selon lesquelles il aurait été poignardé dans le cou. Une amulette avec l'œil d'Horus symbolisant consolation et protection avait été placée autour du cou de Ramsès III, selon le ministère.

R. C.



## Coup-franc direct

Il faut être sans pitié !

Par Mahfoud M.

Encore une fois, la violence a refait surface dans nos stades avec les graves dérapages qui se sont produits le week-end passé, respectivement dans les stades de Chlef, à l'occasion du match ASO-JSMB, et celui de Bel-Abbès lors de la rencontre entre l'USMBA et le MCO. Ce sont des actes d'une extrême cruauté, surtout que des supporters étaient en véritable danger de mort et les joueurs n'étaient pas à l'abri d'un quelconque dérapage. Il est clair que la politique de l'autruche dans le règlement de ces affaires de violence doit être bannie à jamais. Ce qui s'est passé avec le dossier du match JSMS-GCM, où Skikda avait été blanchie malgré la terrible violence qui s'était déclenchée, a encouragé des fans d'autres clubs à faire de même et à s'illustrer de mauvaise manière. Les responsables de la LFP doivent se réveiller et faire tout leur possible pour régler définitivement ce problème en frappant fort et en amenant les fauteurs de troubles à ne plus s'aventurer à mettre le désordre dans les stades. Le fait de laisser faire les encouragera à plus lors des prochaines rencontres, et c'est pour cette raison qu'il faudra sévir et doubler les sanctions contre ces supporters provocateurs qui doivent être fichés et interdits de stade.

M. M.

### USM Bel-Abbès - MC Oran La bête immonde a frappé de nouveau

DES SCÈNES de violence ont marqué la mi-temps du derby de l'Ouest algérien entre l'USM Bel-Abbès et le MC Oran, pour le compte de la 20<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 algérienne de football qui a eu lieu au stade 24-février de Bel Abbès. Les quelque 500 supporters oranais qui ont fait le déplacement à la ville de la «Mekerra» ont été tout simplement «chassés» du stade, alors que l'équipe mouloudéenne avait trouvé toutes les peines du monde pour pénétrer dans le stade à son arrivée sur les lieux, selon un proche du club phare de la capitale de l'Ouest. Une animosité inexplicable caractérise les rapports entre les supporters des deux clubs depuis quelques années. Le fair-play n'a pas été également au rendez-

vous entre les deux galeries lors du match aller à Oran. Justement, dans l'optique de mettre un terme à cette animosité, les dirigeants, les joueurs des deux camps, ainsi que les autorités locales et sécuritaires à Sidi Bel-Abbès ont mené tout au long de la semaine ayant précédé le derby une campagne de sensibilisation, mais qui n'a finalement pas donné ses fruits. Sur l'écran de la Télévision nationale, qui a retransmis en direct la rencontre, l'on pouvait constater que des ambulances ont fait leur apparition sur le terrain pour évacuer des supporters blessés, alors que le score était en fin de première mi-temps en faveur des visiteurs (3-1).

### Cyclisme/Championnats d'Afrique des nations 2018 sur route - Course en ligne «juniors»

#### Belmokhtar décroche la 7<sup>e</sup> place

LE CYCLISTE algérien Saber Belmokhtar s'est contenté, samedi à Kigali, de la 7<sup>e</sup> place dans l'épreuve de «course en ligne juniors», comptant pour les Championnats d'Afrique des nations sur route actuellement en cours au Rwanda. Belmokhtar a bouclé les 72 km en 2h00'32, loin derrière l'Erythréen Hailu Biniam, vainqueur en 1h56'43, devant ses

compatriotes Yosief Tomas et Mesfin Hager, ayant complété le podium, respectivement aux deuxième et troisième positions. Le deuxième meilleur Algérien dans cette course, Aïssa Nadji Lebsir, est entré en 13<sup>e</sup> position, avec un chrono de 2h00'49", devant ses compatriotes Aymen Merdj (15<sup>e</sup>) en 2h01'36" et Mohamed Cherfi Nora (16<sup>e</sup>) 2h01'51".

### Volley-ball /Championnat arabe des clubs (Gr.D-1<sup>e</sup> J) NRBBA l'emporte face au Seep

LES VOLLEYEURS algériens du NR Bordj Bou Arréridj se sont imposés au tie-break devant leurs homologues du Seep d'Oman (18-25, 25-17, 22-25, 25-20, 15-13), en match comptant pour la 1<sup>re</sup> journée du groupe D du Championnat arabe des clubs, disputé samedi à Tunis. Le deuxième match de groupe D oppose actuellement Al-Amène du Soudan et l'Espérance de Tunis. Pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée du D, prévue dimanche, le NR Bordj Bou Arréridj sera opposé à Peshmerga d'Irak (14h00), alors que Seep d'Oman affrontera l'Espérance de Tunis (18h00). Le deuxième repré-

sentant algérien dans la compétition, GS Pétroliers, s'est incliné face à Al-Rayyan du Qatar sur le score de 1 set à 3 (19-25, 25-23, 19-25, 21-25), pour le compte du groupe B. Outre les deux équipes algériennes, cette 36<sup>e</sup> édition du championnat arabe enregistre la participation de 16 autres clubs, après le retrait de l'équipe libanaise de Tannourine (groupe A). Les 18 équipes ont été scindées en 4 groupes et les deux premiers se qualifieront pour les quarts de finale prévus le vendredi 23 février.

# Ligue 1 Mobilis (20<sup>e</sup> journée) Le MCO confirme, le PAC se rapproche

■ Le MC Oran, qui a étrillé l'USM Bel-Abbès chez lui sur le score de (5-2) dans le derby de l'Ouest, a délogé le MC Alger de sa deuxième place fraîchement acquise la veille, s'emparant seul du statut de «dauphin» avec 35 points, au moment où le Paradou AC s'est hissé au pied du podium, avec 31 points, après avoir dominé la JS Saoura (3-0).

Par Mahfoud M.

Les choses ont très bien commencé pour le club d'El Hamri dès le coup d'envoi de la rencontre, puisque Bentiba a ouvert le score à la 7<sup>e</sup> minute, avant que l'ex-paciste Mansouri n'ajoute un deuxième à la 21<sup>e</sup>. Zouari avait réussi à réduire le score (2-1), en transformant un penalty à la 27<sup>e</sup>, mais le MCO était intraitable dans ce derby et a réussi à ajouter trois autres réalisations, par Mansouri 36<sup>e</sup>, Bellal (69<sup>e</sup>) et Frifer (86<sup>e</sup>). Entre-temps, Bouguettaya avait réduit le score pour l'équipe locale (84<sup>e</sup>), mais les carottes étaient déjà cuites. Grâce à cette précieuse victoire en déplacement, le MCO prend seul la deuxième place au classement général, que le MC Alger n'aura gardée finalement que 24 heures, après son large succès vendredi contre le CS Constantine (3-0). De son côté, l'USMBA reste scotchée à la 9<sup>e</sup> place, avec 23 points, au grand dam de ses supporters, dont certains ont exprimé leur désarroi en envahissant le terrain pendant la pause citron, avec l'intention de s'en prendre à leurs homologues du MCO, qui étaient relativement nombreux au stade de Sidi Bel-Abbès pour assister à ce derby. Pour sa part, le Paradou a rejoint à la 4<sup>e</sup> place l'USM Alger et son adversaire du jour, la JS Saoura, qu'il a assez facilement dominé (3-0) grâce notamment à Mellali, auteur d'un doublé aux 84<sup>e</sup> et 87<sup>e</sup>, alors que l'inévitable Zakaria Naïdji a ouvert le score dès le retour des vestiaires (47<sup>e</sup>). Vendredi, le CS Constantine avait conservé le leadership de la Ligue 1 Mobilis, avec 39 points, malgré sa déroute chez le MC Alger (3-0), au moment où l'USM El Harrach et l'USM Alger se sont neutralisées (0-0) dans le derby algérois. Le Doyen avait fait la différence grâce à Souibah (6<sup>e</sup>), Bendebka (27<sup>e</sup>) et Amada, sur penalty à la



Les Hamraoua font le plein

76<sup>e</sup>, s'emparant provisoirement de la deuxième place, avant que le MCO ne vienne l'en déloger. De son côté, la JS Kabylie s'est retrouvée en plein dans la zone de turbulences, après sa défaite (1-0) chez le DRB Tadjenanet qui la place dans une inconfortable position de premier club relégable. A contrario, et grâce à cette précieuse victoire, assurée dès 52<sup>e</sup> par Belmokhtar, le DRBT s'extirpe provisoirement hors de la zone rouge et se retrouve premier club non relégable avec 21 points. Tout comme la JS Saoura, qui n'a pas remporté de succès lors des quatre derniers matchs, l'USMA semble toujours poursuivie par la guigne, puisqu'après sa défaite à domicile contre l'USM Bel-Abbès au cours de la précédente journée, elle s'est contentée d'un nul vierge contre l'USM El Harrach, alors que cette dernière était réduite à dix pendant la dernière demie-heure de la rencontre, suite à l'expulsion de son milieu récupérateur, Farid Daoud. Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, car si l'USMA est 4<sup>e</sup> avec 31 points, l'USMH reste dangereusement scotchée à son avant-dernière place, avec seulement 18 unités au compteur. Jeudi, en ouverture de cette 20<sup>e</sup> journée, ce sont le NA Hussein Dey et l'ES Sétif qui ont réussi les meilleures affaires, en battant respectivement l'USM Blida (4-1) et le CR Belouizdad (2-1). La NAHD, qui enchaîne les résultats

positifs depuis la prise en main de l'équipe par l'entraîneur Bilel Dziri, a dominé la lanterne rouge l'USM Blida, grâce aux réalisations de Brahimi (49<sup>e</sup>), Gasmî (sur penalty 68<sup>e</sup>), Youssi (70<sup>e</sup>) et Khassef (84<sup>e</sup>), pour se retrouver seul à la 7<sup>e</sup> place du classement général avec 30 points. De son côté, l'ES Sétif qui était menée au score (1-0) après un but de Naamani (7<sup>e</sup>), a réussi à renverser son adversaire en deuxième mi-temps. D'abord en égalisant par Benayad (58<sup>e</sup>), puis en prenant l'avantage grâce à Haddouche (67<sup>e</sup>). A la faveur de cette victoire, les Sétifiens remontent à la 8<sup>e</sup> place du classement général, avec 29 points, alors que le CR Belouizdad reste scotché au 11<sup>e</sup> rang, qu'il partage avec l'US Biskra qui a battu, un peu plus tôt jeudi, l'Olympique Médéa sur le score de 2 à 0. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Maanser (20<sup>e</sup>) et Berbache (30<sup>e</sup>) pour l'US Biskra. Une victoire qui permet aux Biskris de remonter à la 11<sup>e</sup> place avec 22 points, tandis que l'OM est 9<sup>e</sup> en compagnie de l'USMBA, avec 23 points.

M. M.

#### Résultats et classement:

USB- OM	2-0
NAHD- USMB	4-1
ESS-CRB	2-1
DRBT- JSK	1-0
USMH - USMA	0-0
MCA-CSC	3-0
USMBA- MCO	2-5
PAC-JSS	3-0

	Pts	J
1). CS Constantine	39	20
2). MC Oran	35	20
3). MC Alger	33	20
4). JS Saoura	31	20
-). USM Alger	31	20
-). Paradou AC	31	20
7). NA Hussein Dey	30	20
8). ES Sétif	29	20
9). USM Bel-Abbès	23	20
-). Olympique Médéa	23	20
11). CR Belouizdad	22	20
-). US Biskra	22	20
13). DRB Tadjenanet	21	20
14). JS Kabylie	19	20
15). USM El Harrach	18	20
16). USM Blida	12	20

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## La route coupée à l'Est de Béjaïa

### Des citoyens s'opposent à la destruction de la bande boisée de la région

PLUSIEURS dizaines de citoyens issus des municipalités de Souk El-Tennine, Melbou et Aokas ont coupé hier la RN 09 pour protester contre la destruction de la bande boisée de la région et crier leur refus aux nombreux projets d'investissement touristiques (complexes et villages touristiques) qui devraient être implantés par des investisseurs privés dans le cadre du Calpiref (Comité d'assistance à la localisation, la promotion de l'investissement et à la régulation du foncier) notamment, dans la zone d'expansion touristique de Lotta à Souk El-Tennine. Cette action intervient après la marche du 09 décembre de l'année dernière et plusieurs actions antérieures. Elle est organisée à l'appel du comité citoyen et plusieurs associations de l'est de la wilaya (une vingtaine au total). «Nous avons décidé de couper la route aujourd'hui car, aucune réponse n'a été apportée à nos différents et récurrents appels et cris», a déclaré un représentant du mouvement associatif local. «Ces projets n'apporteront rien à nos populations, à nos communes sur le plan économique et social ou même en ce qui concerne leur développement», a laissé entendre un autre manifestant. Pour ce dernier, «ces nombreux complexes touristiques vont, au contraire, encourager uniquement la débauche, l'immoralité et menacer la sécurité des habitants, encourager le voyouisme et porter atteinte aux mœurs de la région et par ricochet dévier nos jeunes garçons et filles». «Nous sommes déterminés à arrêter ce massacre; nous sommes et nous serons toujours là à contrer ce plan diabolique qui vise à transformer notre région à travers le changement de ces mœurs, ses traditions et coutumes», déclarent-ils. Ils ont également rappelé avoir saisi les autorités par écrit, dont le dernier en date, il y a quelques jours, rappelant ensuite aux autorités les différents traités signés par l'Algérie, notamment le traité de la COP 21, le traité de Barcelone sur la protection de la Méditerranée et de son littoral et les lois de la République sur la protection de l'environnement, notamment le non-respect de la loi domaniale n°90-30 du 1er décembre 1990

et la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la revalorisation du littoral. Les mécontents ont saisi le Premier ministre récemment sur «le danger de déboisement de cette parcelle qui aurait des conséquences désastreuses sur plusieurs points importants et ses conséquences sur le sol qui serait davantage exposé aux changements de saison (climat), le déracinement entraînerait les glissements de terrain ou envasement dû à l'absence de racines pour retenir les sols». Pour eux, «ces arbres restent le poumon oxygénant de nos villages, leur disparition entraînerait un taux supplémentaire de maladies infectieuses à développement cancérigène, taux déjà anormalement élevé depuis 2003». Et d'expliquer encore que «la perte de cette biodiversité générée par la présence de ces arbres aurait des conséquences irréversibles sur les nappes phréatiques, sachant que les méandres racinaires stabilisent les sols et maintiennent le cycle des nutriments, favorable à la biodiversité». Les manifestants dénoncent également l'opacité avec laquelle est menée cette opération: «nous, souhaitons également porter à votre connaissance qu'aucun avis de consultations publiques n'ont été organisés par les présidents d'APC. Or, au regard de ses prérogatives, la commune constitue le cadre institutionnel d'exercice de la démocratie au niveau local et de gestion de proximité et la suppression de la bande boisée au profit d'un complexe hôtelier, a été décidée sans aucune concertation citoyenne, aucune publication, aucun appel d'offres, n'ont été portés à la connaissance des citoyens». Ce qui engendre un premier manquement au devoir des premiers magistrats des communes concernées, vis-à-vis des villageois. Et de regretter le fait que les habitants n'ont ont eu aucune connaissance d'une quelconque étude de faisabilité ou de dangerosité du projet sur la destruction de la bande boisée conformément au PAC (Plan d'aménagement côtier) et conformément au PAM (Plan d'aménagement de la Méditerranée).

Hocine Cherfa

## Journée du chahid à Oran

### Rebaptisation du service d'endocrinologie du nom de Jean-Marie Larribère

LE SERVICE d'endocrinologie et de diabétologie, une structure relevant du CHU Oran, sis au boulevard de l'ALN, a été rebaptisé dimanche du nom du défunt médecin Jean-Marie Larribère, un militant de la cause nationale qui a beaucoup donné pour l'indépendance de l'Algérie. A cérémonie de rebaptisation s'est déroulée en présence du

wali d'Oran, Mouloud Chérifi et des autorités. Elle s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février). a rebaptisation se veut un hommage appuyé à cet ex-gynécologue, connu pour avoir soigné les blessés algériens durant la guerre de Libération nationale dont il a épousé sa cause, au même titre que sa famille. e

Dr Jean-Marie Larribère a été le premier praticien à avoir introduit l'accouchement sans douleur en Algérie. Au moment du recouvrement de l'indépendance, il a fait don à l'Etat algérien naissant de sa clinique qui porte aujourd'hui son nom. Cette clinique a été plastifiée le 24 avril 1962 par la sinistre organisation OAS.

H. Y.

## Multiplication des unités de montage de véhicules en Algérie



Djalou@hotmail.com

## Grève

### Sit-in des médecins résidents dans l'enceinte du CHU Mustapha-Pacha

■ Le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) a organisé, dimanche dans l'enceinte du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha (Alger), un sit-in dans le cadre de la grève qu'il mène depuis novembre 2017.

Par Slim O.

Les grévistes, qui se sont rassemblés au niveau de la place centrale du CHU, ont réitéré leurs revendications, à savoir l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service militaire, une meilleure formation pédagogique et la révision du statut particulier. Le Collectif avait réitéré dans un communiqué son attachement à poursuivre sa grève jusqu'à satisfaction des revendications des médecins résidents portant sur «la révision du caractère obligatoire du service civil, toutes spécialités confondues», le droit de mutation dans le cadre de ce service et le droit à une prime de location en cas de non attribution de logement par les pouvoirs publics. La commission intersectorielle installée dans le cadre du dialogue et de la concertation avec les médecins résidents a

approuvé une série de revendications, notamment «l'intégration des représentants des médecins résidents au sein de la commission de recours et d'orientation, le droit au regroupement familial pour les couples de médecins, la prise en charge par l'Etat d'un billet d'avion vers les wilayas de l'extrême Sud, l'autorisation d'exercer une activité complémentaire, ainsi que d'autres privilèges et mesures incitatives». Pour ce qui est de la revendication relative à la révision du caractère obligatoire du service civil, toutes spécialités confondues, la commission intersectorielle «après avoir pris connaissance des lois en vigueur instituant l'obligation de ce service, a proposé au Camra la levée du caractère obligatoire sur 18 spécialités». Le Collectif avait rejeté la décision de réduction du nombre de spécialités concernées par le service civil de «peur» de ne pas trouver

par la suite des postes pour les spécialités dispensées de ce service. Le ministère de la Santé a rassuré toutefois les «deux questions n'ont aucun rapport», la question du recrutement demeure, «soumise à l'approbation du conseil scientifique de l'établissement et aux besoins de la population et des autorités locales pour cette spécialité, et ne relève point des prérogatives du ministère». S'agissant des mutations pendant le service civil, la commission a indiqué qu'elles sont soumises aux lois en vigueur régissant tous les secteurs exerçant au Grand Sud et «ne sont pas autorisées pendant l'exercice du service civil du corps». La commission avait expliqué lors des réunions que «la commission ad hoc au niveau du ministère examinait le recours du médecin et approuve la mutation s'il présente des arguments solides». Le débrayage enclenché par les 15 000 médecins résidents de différentes spécialités, a provoqué une grande perturbation dans un nombre d'établissements hospitaliers, allant jusqu'à la paralysie dans certaines spécialités, à l'instar de la chirurgie, où des interventions chirurgicales ont été reportées, et parfois annulées.

S. O./APS